

Un(e) Apprenti(e) BTSA AMENAGEMENTS PAYSAGERS

Descriptif de l'emploi

Charmes, c'est un environnement exceptionnel de verdure, avec la forêt communale située sur la rive droite de la Moselle.

La ville se situe à une heure des lacs et des pistes des Hautes Vosges (La Bresse, Gérardmer, la Schlucht) mais également à une trentaine de minutes du lac de Bouzey. La voie verte, piste cyclable de 27 km longe le canal des Vosges jusqu'au port d'Épinal.

Les vestiges du patrimoine industriel liés au textile apparaissent bien visibles sur cette étape avec notamment l'ancienne filature de Nomexy en briques rouges, ou l'imposante rotonde de Thaon-les-Vosges. Vous arrivez paisiblement au port d'Épinal, surnommé la cité de l'Image à cause de son musée, plus importante collection d'images populaires de France.

Charmes se situe également à proximité des grandes villes thermales comme Vittel, Contrexéville, Plombières-les-Bains, Bains-les-Bains, et au cœur de lieux chargés d'histoire comme Grand la gallo-romaine, le village de Domrémy-la-Pucelle, les abbayes de Moyenmoutier ou de Senones, ou encore le Théâtre du Peuple de Bussang...

Missions / conditions d'exercice

La ville de CHARMES recherche pour son service espaces verts un apprenti, pour :

- Prendre en compte les attentes des commanditaires et les caractéristiques du site.
 - Assurer la mise en œuvre des techniques appropriées.
 - Assurer la planification et la conduite des chantiers d'aménagements paysagers en sécurité.
 - Assurer la gestion économique des chantiers.
 - Participer au processus d'élaboration d'une proposition d'aménagement.
 - Mobiliser les acquis attendus pour faire face à une situation professionnelle.
 - Proposer des solutions.

Profils recherchés

- Savoirs :
Préparer un BTSA aménagements paysagers
- Savoir Faire :
Sens de l'organisation et du travail en équipe
Capacité à respecter les consignes et à mettre en œuvre les programmes d'entretien et les règles de sécurité au travail
- Savoir-être :
Motivation
Méthodologie et rigueur
Aptitude à travailler en équipe
Sens du contact avec les usagers

Conditions de travail

- Poste à pourvoir pour la rentrée de septembre 2025
- Poste à temps complet
- Port des Equipements de Protection Individuelle obligatoire.
- Congés annuels : 5 semaines
- Rémunération : Selon législation
- Avantages sociaux : Possibilité d'adhérer aux Chèques déjeuner 90 €/ mois avec participation de la commune à 50 %, participation de l'employeur aux mutuelles santé 15 € (sur adhésion au contrat de groupe) et prévoyance labellisée jusqu'à 20 €

Transmettre les candidatures (lettre de motivation + CV) **avant le 15 juillet 2025**

A

Monsieur le Maire de CHARMES

Place Henri Breton

88130 CHARMES

Ou par mail h.zimmer@mairie-charmes.fr